



Fiche financière

Le coût total du projet à charge de l'État, couvrant les dépenses en capital et 60% des coûts de fonctionnement, s'élève à **154 430 000 euros**.

Le tableau ci-dessous inclut le prix d'acquisition du terrain pour le champ d'antennes qui est estimé à **1 000 000 euros**, et a été établi sur base de l'offre budgétaire remise par LuxConnect et d'une hypothèse de décision à intervenir en Q4 2023 par la Commission. Or il s'avère que l'implémentation du programme IRIS² prend du retard puisque ce n'est que le 31 octobre 2024 que la Commission a finalement attribué le contrat au consortium et que la signature du contrat entre la Commission et le consortium est annoncée pour décembre 2024. La fiche financière reprend donc la répartition annuelle des dépenses avec un point de départ différé d'une année calendaire.



Estimation de répartition annuelle du budget total (en EUR)													
	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036
CAPEX TTC	1 000 000	21 000 000*	7 420 000										
OPEX TTC			3 659 742	3 751 236	3 845 016	3 941 142	4 039 670	4 140 662	4 244 179	4 350 283	4 459 040	4 570 516	4 684 779

Ad * : Ce montant se compose de 20 000 000 de dépenses en capital et de 1 000 000 pour l'achat du terrain pour le champ d'antennes.

Note 1 : Le CAPEX TTC couvre les dépenses en capital des sites de Bettembourg (y inclus l'extension de 40%) et du champ d'antennes.

Note 2 : Les OPEX TTC couvrent les coûts de fonctionnement des deux sites.

Estimation de répartition annuelle du budget total (en EUR)														
	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050
CAPEX TTC														
OPEX TTC	4 801 899	4 921 946	5 044 995	5 171 120	5 300 398	5 432 908	5 568 730	5 707 949	5 850 647	5 996 913	6 146 836	6 300 507	6 458 020	6 619 470